



## UN PROJET APOP\_TANDEM

Ce nouveau service d'accompagnement individualisé offert par l'APOP propose un tandem d'accompagnement formé de deux collègues en provenance d'institutions différentes. Ce tandem poursuit un but précis : élaborer un projet d'intégration des TIC avec l'intention d'appliquer et de transférer les résultats dans un cours ou dans un programme.

## POUR QUI ?

Tout enseignant, professionnel et personnel administratif, préoccupé par l'intégration des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage, souhaitant être soutenu pour réaliser une production pédagogique avec les technologies.

Tout enseignant, professionnel et personnel administratif ayant le désir de partager son expertise en matière d'intégration des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage et désirant être accompagnateur.

## POURQUOI ?

Pour bénéficier d'un transfert d'expertise et profiter des acquis professionnels d'une personne davantage expérimentée en intégration pédagogique des technologies.

Pour valider les étapes de votre démarche et alimenter vos interventions dans la réalisation un projet techno pédagogique.

## QUELS TYPES DE PROJETS ?

- ❖ Vous avez en tête un projet d'intégration techno pédagogique mais vous aimeriez obtenir l'avis d'une personne plus expérimentée pour valider vos intentions et votre démarche ? Vous aimeriez apporter des ajustements à un projet déjà réalisé ?
- ❖ Vous avez plutôt besoin d'un coup de pouce pour faire progresser un scénario et finaliser des outils d'apprentissage?
- ❖ Votre établissement vise l'intégration des technologies dans le développement du programme et vous devez envisager une nouvelle approche dans la planification de vos activités pédagogiques ?
- ❖ Voilà autant de bonnes raisons pour utiliser les services de l'APOP\_tandem.



## MARCHE À SUIVRE

- ❖ Procédez à une demande d'accompagnement en vue de réaliser un projet APOP\_tandem. Suivant l'analyse de vos besoins, on vous proposera une personne expérimentée issue de notre banque de personnes ressources et en mesure de répondre à vos attentes.
- ❖ Le cadre et les conditions de cette collaboration sont définies entre vous et l'accompagnateur afin d'identifier clairement les objectifs de l'accompagnement, de fixer la fréquence et la durée des échanges de votre tandem. Le contenu des objets de discussions ainsi que les productions pédagogiques réalisées sont soumises aux règles éthiques associées à la confidentialité et au respect de la propriété intellectuelle.
- ❖ Les rencontres du tandem se tiennent en ligne à distance, en mode synchrone et si la proximité géographique le permet, en présence lors de la première rencontre. Une trousse d'accompagnement fournie par l'APOP guide le déroulement des étapes du processus de collaboration, d'échange et réalisation du projet.
- ❖ Comme accompagnateur, si vous souhaitez partager vos expériences et votre expertise avec d'autres collègues dans le contexte de ce service d'accompagnement, l'APOP vous invite à signifier votre intérêt pour agir comme personne-ressource rémunérée.

## DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour que la collaboration du tandem puisse être efficace, l'accompagnement se réalise à raison d'un maximum de 10 heures d'échange et de collaboration réparties sur une ou deux sessions.

## CONDITIONS DE RÉALISATION

Les coûts de cette activité de perfectionnement sont partagés entre l'APOP et l'établissement de la personne accompagnée conformément à la *Grille de tarification des activités de perfectionnement de l'APOP* disponible sur demande à l'APOP.

Pour information, demande d'accompagnement et disponibilité comme personne-ressource accompagnatrice communiquez par courriel avec [direction@apop.qc.ca](mailto:direction@apop.qc.ca) ou par voie téléphonique au 418 688 8310 poste 4602.